



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/333

Parc de la Tête d'Or - Ferme Lambert - Rénovation façades et fondations - place du Général Leclerc 69006 Lyon - Opération n°06016016 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme 20012

Direction de la Construction

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 DECEMBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** :

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2020/333 - PARC DE LA TETE D'OR - FERME LAMBERT -  
RENOVATION FAÇADES ET FONDATIONS - PLACE DU  
GENERAL LECLERC 69006 LYON - OPERATION  
N°06016016 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET  
AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE  
PROGRAMME N° 2015-1, PROGRAMME 20012  
(DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2020/262 du 19 novembre 2020, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation Espaces publics/verts 2015-2020 ».

Par délibération n° 2018/4107 du 24 septembre 2018, le Conseil municipal a approuvé l'aménagement de deux salles pédagogiques et d'un sanitaire public au rez-de-chaussée de la ferme Lambert du parc de la Tête d'Or.

L'aménagement des salles est aujourd'hui achevé, mais l'aménagement des sanitaires est conditionné par des travaux de confortements des façades, qu'un rapport d'expert de 2019 juge indispensables et prioritaires.

Des anciens désordres se sont accentués (fissures, fondations) et des décors de façades ont chuté.

Les études de maîtrise d'œuvre ont été confiées en juillet 2020 au groupement Camille Jacquemin / Virginie Ravoux-Imbert / Le Be associés / Eremis / ECP associés.

Il est proposé de lancer les travaux relatifs à la « réhabilitation ferme Lambert » qui intégreront le renforcement des fondations, le remplacement des fenêtres, le traitement des façades affectées par les fissures, l'amélioration de l'isolation, la mise aux normes des gardes corps et l'aménagement des sanitaires publics.

Le montant des travaux arrêté au stade projet s'élève à 645 000 euros HT et conduit à un montant total de l'opération de 1 070 000 euros toutes dépenses confondues (valeur mai 2020).

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Conservation Espaces publics/verts 2015-2020 », programme n° 20012.

Les marchés de coordination SPS, contrôle technique et de travaux seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2018/4107 du 24 septembre 2018 et n° 2020/262 du 19 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

### **DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 06016016 « Ferme Lambert – Rénovation façades et fondations » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Conservation Espaces publics/verts 2015-2020 », programme n° 20012.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – autorisation de programme n° 2015-1, Programme n° 20012, opération n° 06016016, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 823, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :
  - 2020 : 100 000 € ;
  - 2021 : 970 000 €.
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

**Grégory DOUCET**